PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Contrats de plan ÉTAT-RÉGION
Bâtir aujourd'hui la France de demain

FRANCE RELANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 9 janvier 2021

Signature du protocole de préfiguration du CPER et de l'accord régional de relance en présence de Monsieur le Premier ministre à Tarbes

En présence de Monsieur le Premier Ministre, Jean Castex et de Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Etienne Guyot, Préfet de la région Occitanie et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, ont signé samedi 9 janvier le protocole de préfiguration du Contrat de plan Etat-Région ainsi que l'Accord régional de relance.

Il s'agit du premier Contrat de plan État-Région (CPER) à l'échelle de l'Occitanie, auquel s'ajouteront les contrats des plans inter-régionaux Etat – Régions (CPIER) pour le Massif des Pyrénées, le Massif Central, les bassins fluviaux de la Garonne, du Lot et du Rhône. Tous ces programmes seront mis en œuvre sur la période 2021-2027. En permettant de faire progresser le niveau d'équipement des régions, les CPER et CPIER représentent des leviers majeurs de l'investissement local.

De façon complémentaire, le contrat régional de relance vise à coordonner les actions de l'État et de la Région sur la période 2021-2022.

Afin de répondre aux enjeux liées à la crise sanitaire, l'État et la Région Occitanie ont en effet décidé de mettre en œuvre un contrat régional de relance abondant le Contrat de plan État-Région de près de 2 Mds d'euros, pour atteindre un montant total d'investissement de plus de 5,7 milliards d'euros sur la période 2021-2027 (2,8 Mds d'euros de l'État et 2,9 Mds d'euros de la Région).

Ces contrats couvrent un très large spectre de politiques publiques à fort enjeux pour nos territoires, afin de répondre aux défis de demain. Ainsi des investissements structurants seront réalisés en matière de transition écologique et énergétique, de mobilités, d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, de culture et de patrimoine, de santé, ou encore en matière de cohésion des territoires. En plus des thématiques financées dans l'actuel Contrat de plan, l'État et la Région ont décidé de renforcer leur soutien à certaines filières comme l'aéronautique, la relocalisation industrielle ou encore l'économie touristique et littorale.

Le protocole de préfiguration du Contrat de Plan Etat Région voté à l'Assemblée régionale du 17 décembre fera en 2021 l'objet de concertations avec les collectivités locales, afin de préciser les plans de financements des opérations qui seront retenues. Cette concertation permettra de créer l'effet levier recherché sur les territoires. Au terme de ces négociations, le Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 fera l'objet d'une signature à l'automne 2021.

Contacts presse :
> Préfecture d'Occitanie : communication@occitanie.gouv.fr – 06 45 89 72 16 – 06 70 85 30 75
> Région Occitanie : Coralie Momboisse – coralie.momboisse@laregion.fr – 07 88 56 06 42